

CONSEIL MUNICIPAL

Décorations réalisées par les écoles  
**Une ambiance de Noël différente**

Si Saint-Imier – économies d'énergie obligent – n'a ni sapins ni illuminations de Noël cette année, ses enfants ont des idées. Il suffit de faire le tour des différentes places de la localité pour s'en convaincre.



*Photo de famille des élèves de l'école primaire qui ont participé à la décoration de Saint-Imier.*

Suite à la décision du Conseil municipal de renoncer à l'installation du traditionnel sapin et des illuminations de Noël durant la période de l'Avent, la Municipalité s'est approchée des institutions scolaires et éducatives de Saint-Imier. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ont répondu à l'appel avec enthousiasme et imagination.

Depuis quelques jours, de multiples bricolages de circonstance embellissent et égayent en effet les différentes places de la localité. Les élèves des écoles primaire et secondaire ainsi

que la crèche la Pelouse et l'école à journée continue le Griffon ont rivalisé d'imagination pour que les Imériennes et les Imériens sentent battre le pouls de Noël.

Au moment de mettre la touche finale, les Services techniques de Saint-Imier se sont mobilisés pour encadrer les enfants qui ont ainsi pu, l'espace de trois journées, contribuer activement à l'installation de leurs décorations.

Très touché par l'ampleur de la mobilisation, la beauté et l'originalité des décors, le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement tous les acteurs, les enfants en tête, qui ont contribué à cette réussite. La population est fortement encouragée à faire le tour des différentes places de la ville pour découvrir toutes ces créations qui contribuent, à n'en pas douter, à illuminer autrement le chemin menant à Noël. (cm)



*De gauche à droite : un groupe d'élèves de l'école secondaire ainsi que les décorations réalisées par les enfants du Griffon et de la Pelouse.*

## Nonagénaires

Les vendredi 25 et mercredi 30 novembre, le maire Denis Gerber et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Pierre-Jolissaint 20 puis à la Rue Agassiz 22 pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de Janine Favre respectivement Emma Springenfeld. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de leur remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

## Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Jérôme Berthé s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles ont jalonné sa demande de naturalisation. Le 1<sup>er</sup> février 2022, le Conseil municipal de Saint-Imier lui a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 21 novembre dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de la compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouveau concitoyen. (cm)

## Mardi 13 et vendredi 16 décembre Marché déplacé à la Rue du Temple

Du jeudi 15 au samedi 17 décembre, Noël Ensemble occupera la Place du marché. Les deux marchés hebdomadaires du mardi 13 et du vendredi 16 décembre seront par conséquent exceptionnellement déplacés à la Rue du Temple. La Municipalité remercie marchands et clients de leur compréhension. (cm)

Saint-Imier, le 7 décembre 2022